

Cette note fait suite à la rencontre des opérateurs économiques et autres acteurs de la filière porc bio des Pays de la Loire le 28 juin 2024.

Cette rencontre avait pour objectif de partager une analyse commune du marché entre les opérateurs économiques et acteurs de la filière. Également, les questions réglementaires ont été abordées, ainsi que les expérimentations et la communication. A la fin, un travail collaboratif a permis de lister les actions à mettre en place pour 2024 et 2025.

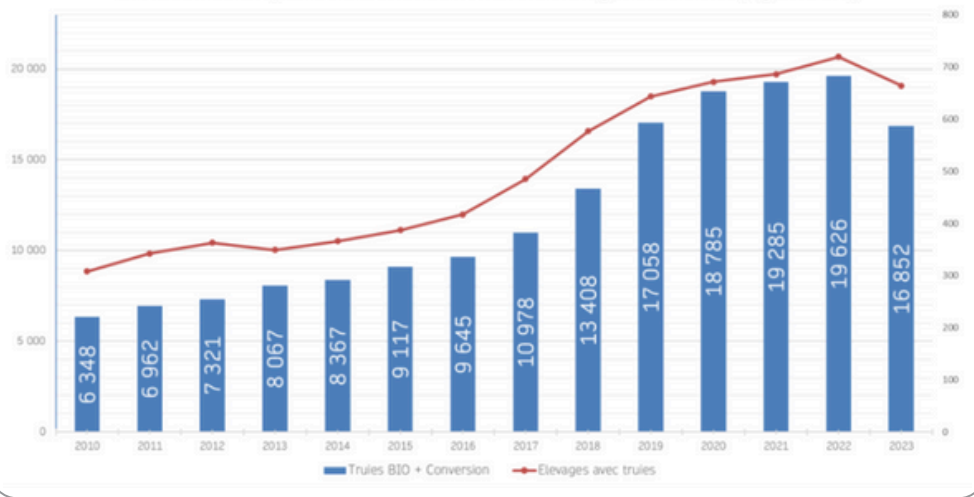
### ÉTAT DES LIEUX DE LA FILIÈRE PORC BIO - Données 2023-2024

#### Données nationales

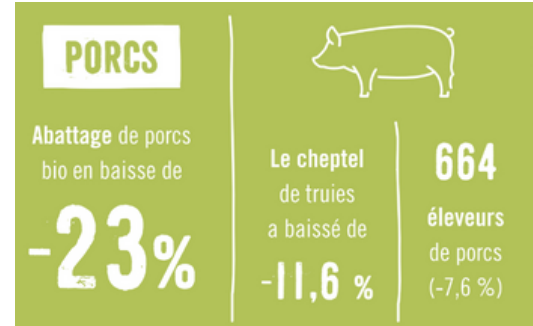
#### UNE BAISSÉ DE CHEPTEL DE TRUIES ET DU NOMBRE D'ÉLEVÉS ET D'ÉLEVÉES

Il y a une baisse du cheptel de truies pour la première fois depuis 2010. Il y a une baisse de -12% de truies entre 2022 et 2023 et - 8% d'éleveurs et d'éleveuses avec truies. NB : il faut 2,5 ans entre le démarrage du projet et les premières sorties de porc charcutier.

ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE TRUIES ET DU NOMBRE D'ÉLEVAGE AVEC TRUIES (AGENCE BIO)



#### CHIFFRES CLÉS DE L'ÉLEVAGE PORC BIO EN FRANCE EN 2023



Source : Interbev

#### UN RÉÉQUILIBRAGE DE L'OFFRE ET LA DEMANDE

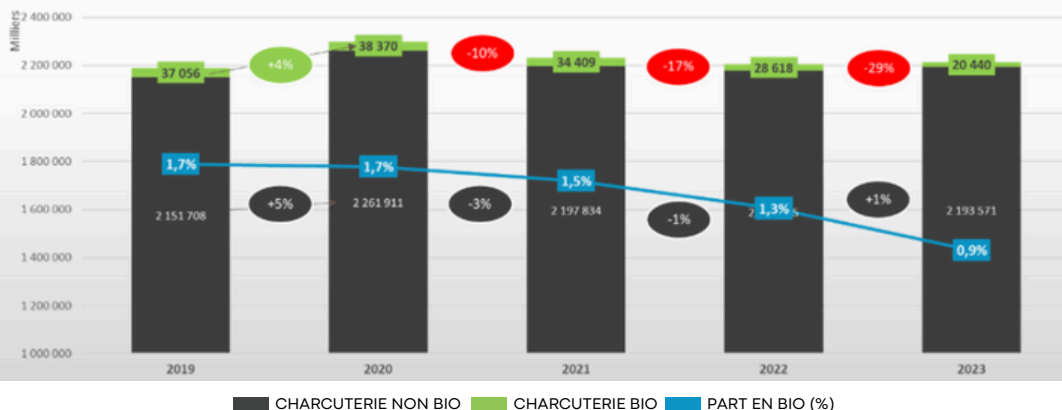
En 2023, la filière porcine bio a subi une réduction notable de sa production, avec une baisse de 23% des abattages, passant de 27 381 tonnes en 2022 à 21 008 tonnes en 2023. Cette diminution est liée à la baisse de la consommation de la viande de porc bio et de la charcuterie bio.

Dans ce contexte, les groupements se sont trouvés dans l'obligation d'adapter l'offre.

Le nombre de truies biologiques certifiées a diminué de 11,6%, et le nombre d'élevages avec truies a baissé de 7,6%, marquant la deuxième année consécutive de déclin.

Nous sommes dans une phase de rééquilibrage offre et demande, mais la consommation continue de diminuer.

ÉVOLUTION DES VENTES EN VOLUME DE LA CHARCUTERIE DEPUIS 2019



Source : Agence Bio d'après Nielsen



Nous sommes revenus à des niveaux de consommation de 2017/2018 alors que la production a augmenté entre temps. La part de marché de porc bio en GMS est de 0.9%. Il y a eu un déferencement du porc bio en GMS de l'ordre - 10% entre 2022 et 2023. Les marques distributeurs s'en sortent le mieux mais continuent de baisser.

Pour les réseaux spécialisés bio la tendance est à une progression des volumes depuis les 5 premiers mois de l'année 2024, après 2 années baissières.

Il y a le retour de certains clients car l'offre bio en GMS n'est pas suffisante suite aux déferencements.

La RHD peut être un débouché intéressant pour compenser l'équilibre matière par contre il peut y avoir des contraintes liées au prix, au conditionnement, à la fréquence des commandes, des outils d'abattage à proximité.

Actuellement entre 20 à 25% de la charcuterie est importée (essentiellement du Danemark). Certains opérateurs ont arrêté l'origine France.

Il y a un manque d'attractivité de la viande de porc bio avec un problème de la valorisation de l'ensemble de la carcasse (certaines pièces ont du mal à être valorisées : longes en particulier).

Il y a une grosse différence de coût de production entre le conventionnel et le bio (des aliments plus chers, une productivité moindre).

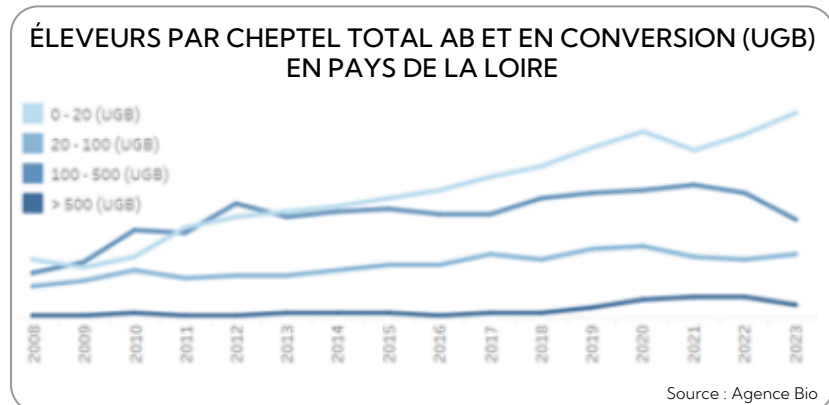
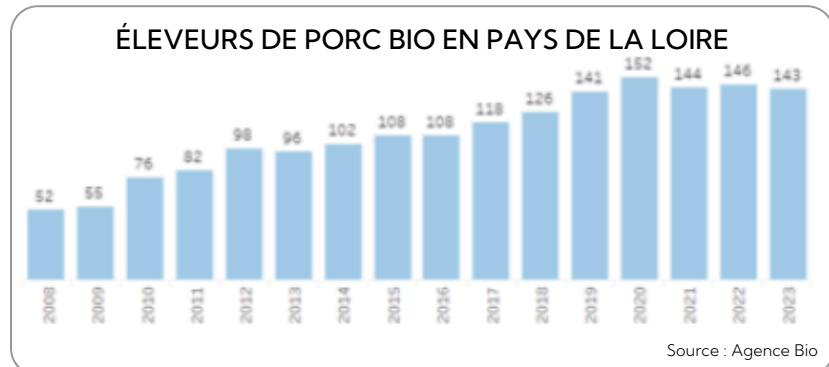
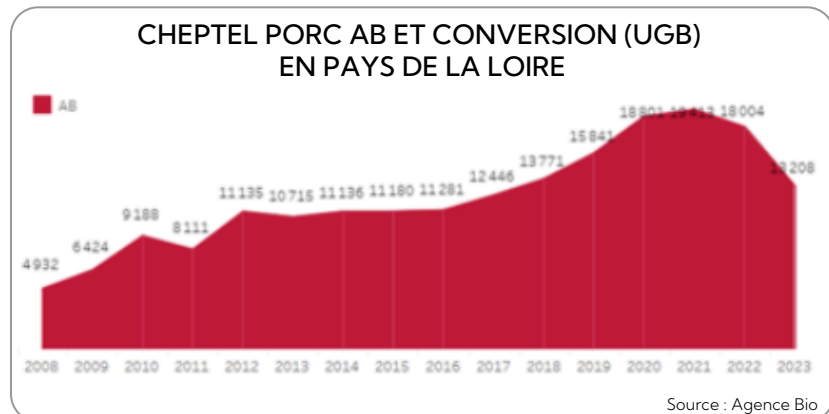
La question de la répartition de la valeur est posée, il serait intéressant que l'OFPM étudie le jambon bio afin de disposer de données pertinentes.



### Données régionales

#### UNE BAISSÉ DU CHEPTÉL MAIS UN MAINTIEN DES FERMES EN PAYS DE LA LOIRE

On dénombre 143 fermes ligériennes ayant comme activité principale ou secondaire du porc bio. Il y a une diversité dans les élevages porc bio même en Pays de la Loire entre le porc plein air, le porc sur paille. Il y a une baisse du cheptel mais il y a plutôt un maintien des fermes. Si le nombre d'exploitations ne baisse pas, le cheptel lui régresse de -27% entre 2022 et 2023 et de -32% entre 2021 et 2023.



14,7% de la part des fermes produisent du porc bio sur le total en Pays de la Loire. Ce sont souvent de petits cheptels (plus de 50% des fermes ont entre 0 et 20 UGB).

Concernant les mouvements, 3 producteurs ont arrêté la bio et sont passés en conventionnel et 4 producteurs ont arrêté totalement leur activité. En parallèle, 2 producteurs se sont installés en bio et il y a eu 1 reprise d'activité en bio.



**RELANCE D'UN GROUPE DE TRAVAIL POUR LA MISE AUX NORMES DES BÂTIMENTS**

La mise aux normes des bâtiments pose des problèmes pour un bon nombre de fermes. Un groupe de travail au sein de l'INAO porc bio devrait être relancé pour faire un état des lieux et réfléchir au modèle à repenser car le modèle de 50% de découverte pose des problèmes (les Allemands et autrichiens ont fait des remontées). En parallèle, l'ITAB a répondu à un appel à manifestation pour monter un projet autour de ces sujets bâtiments : découverte des courrettes, accès à l'extérieur.

**PLAN PESTE PORCINE MIS EN PLACE**

La peste porcine approche vers la France, il y a des zones en Allemagne de concernées. Pour l'instant la région Sud Est de la France est la plus observée.

Un plan peste porcine a été mis en place pour renforcer la surveillance auprès des indépendants. Une application existe « Pigconnect » pour réaliser un audit. L'audit serait pris en charge par l'Etat.

En complément, l'ITAB participe à un projet national SATELITE pour favoriser la prévention sanitaire dans les élevages indépendants en productions avicole et porcine, en renforçant l'accompagnement via des méthodes et outils adaptés.

**OUI À L'UTILISATION DU FER DEXTRAN MAIS SOUS CONDITIONS**

Comment on utilise ce produit ? Il y a un flou au niveau de la réglementation, est ce que l'administration de ce produit est comptabilisée dans le nombre de traitement autorisé ?

La réponse de l'INAO : Le Fer Dextran peut être utilisé dans les aliments à objectifs nutritionnels particuliers : compensation de la carence en fer postnatale uniquement pour porcelets non sevrés. Le milieu de culture du processus de fermentation du dextrane ne doit pas être d'origine OGM ; utilisation limitée à une application sélective (uniquement pour les porcelets en ayant besoin et pour une durée limitée). L'injection de fer est un traitement vétérinaire et doit donc être comptabilisé dans le nombre de traitements allopathiques chimiques de synthèse.

**Plan actions 2024/2025**

Les points ressortis par les participants sont par ordre d'importance (du plus cité au moins cité) :

- **Communication** : connaissance du label bio auprès des consommateurs, auprès de la restauration hors domicile, relance du marché par de la communication, Bio Réflexe, plan alimentaire territorial (PAT), Bio Tour (bus qui se déplace pour parler de la bio), communication autour de l'élevage, formation ;
- **Structuration de la filière** : contractualisation, s'appuyer du Fonds Avenir Bio, lien fort entre des acteurs de la filière pour travailler sur des filières équitables ;
- **Etude des coûts** de revient, de la répartition de la valeur ;
- **Actions auprès des politiques** : plan d'aide pour la restauration collective, subvention de l'Etat, PAT, des élus professionnels en porc bio ne sont pas présents dans les instances ;
- **Technico-éco et recherche et développement** : travailler la technique car il y a des difficultés, travailler des modèles différents hors filière longue en lien avec la qualité ; travail sur les bâtiments en lien avec la mise aux normes des bâtiments pour améliorer les conditions ;
- **Données prospectives** : données « production volume porc bio au niveau européen » avec évolution des volumes via les gestantes.

**LES ACTEURS EN PAYS DE LA LOIRE**

Structure	Contacts	Mail
BIODIRECT	Pascal PETIT et Cynthia CARCY	technicien@porcbiologique.fr
COOPERL	Christophe MARCHAND	christophe.marchand@cooperl.com
E BIO UNÉBIO	Ludivine ENGOULVENT	ludivine.engoulvent@unebio.fr
PORCINEO	Stéphane PIERRE-FRANCOIS	s.pierre-francois@porcineo.fr
TERRENA	Cyrille BLAIN	cjblain@terrena.fr

Il existe par ailleurs des transformateurs régionaux qui proposent une gamme bio, par exemple Bahier, Bioporc, Comptoir des viandes bio, Fleury Michon, Salaison Bio Valeur.



**INTERBIO PAYS DE LA LOIRE**

Association à vocation régionale et interprofessionnelle qui regroupe et fédère les acteurs de la filière bio, du champ à l'assiette : Producteurs, Transformateurs, Distributeurs, Consommateurs, Fournisseurs de Biens et services, Chambres consulaires. Ses missions s'articulent autour de 2 axes : le développement du marché bio régional et la communication auprès des professionnels et des consommateurs.



Pôle Régional Bio - 9 rue André Brouard  
CS 70510 - 49105 ANGERS Cedex 02  
contact@interbio-paysdelaloire.fr  
www.interbio-paysdelaloire.fr

**COORDINATION AGROBIOLOGIQUE DES PAYS DE LA LOIRE**

Association qui accompagne le développement de la bio en Pays de la Loire, dans le respect des producteurs et des valeurs de la bio. Nos objectifs : intégrer la bio dans les politiques publiques, développer de l'appui technique, développer des filières équitables, avec implication des producteurs. La CAB fédère les cinq groupements départementaux : GAB 44, GABBAnjou, CIVAM Bio 53, GAB 72 et GAB 85 (Membre de la FNAB).



Pôle Régional Bio - 9 rue André Brouard  
CS 70510 - 49105 ANGERS Cedex 02  
cab.productions@biopaysdelaloire.fr  
www.biopaysdelaloire.fr

Avec le soutien financier de :

